

# Un large front défend l'urbanisation de Cointrin et ses 2300 logements

**Le déclassement soumis au vote des Genevois le 9 février offre un potentiel de 2300 logements**

Faut-il urbaniser le secteur de villas de Cointrin? C'est la question posée au peuple le 9 février à la suite d'un référendum lancé par neuf associations. La réponse est oui pour un comité de soutien qui a exposé jeudi ses arguments sous le slogan «Stop à la pénurie de logements à Genève».

Ce comité présente un front large. On y trouve aussi bien **la Chambre de commerce** que la députée socialiste Nicole Valiquier ou AgriGenève. On annonce aussi le soutien des anciens conseillers d'État Robert Cramer (Vert) ou Claude Haegi (libéral-radical). Des associations ont aussi été créées, initiées par des promoteurs actifs

sur le secteur. La votation concerne le déclassement de deux périmètres de part et d'autre de l'avenue Louis-Casaï pour un total de 22,5 hectares. Ils abritent 226 villas.

Leur urbanisation offre un potentiel de 2300 logements et 800 emplois. «Ce déclassement n'est qu'une première étape d'un long processus, précise Benjamin Lavizzari, l'un des promoteurs. La construction s'étalera jusqu'en 2050. Les propriétaires ne seront pas chassés et verront leur parcelle valorisée.» À l'entendre, un tiers d'entre eux sont déjà disposés à construire.

Face à ceux qui dénoncent le bétonnage du canton, le comité se veut rassurant. «Les gens ont raison de mettre en avant les préoccupations climatiques, admet Nicole Valiquier. Mais nous pouvons y répondre avec des projets de

qualité qui respectent l'environnement. Ce projet s'accompagnera de nombreux espaces publics végétalisés.»

«Comme le projet est en zone de développement, il offrira des logements à toutes les couches de la population», ajoute Yannos Ioannides, au nom du Groupe ment des coopératives. Il espère qu'au moins 10% des logements seront dédiés à ce type d'habitat.

Les référendaires dénoncent la densification d'un secteur fortement touché par le bruit. À cela, il est répondu que l'aéroport est obligé de réduire ses nuisances d'ici à 2030. «Il faut combattre le bruit, pas le logement», objecte Yannos Ioannides. Ce développement devrait d'ailleurs accroître la pression sur l'aéroport, estiment les communes de Vernier et Meyrin, qui soutiennent le projet. **Christian Bernet**